

Conseil Académique en formation plénière

Séance du lundi 5 décembre 2022

Le Conseil Académique s'est réuni en formation plénière le lundi 5 décembre 2022 à 14h00, sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS, Président de l'Université de Bourgogne, de Madame Karen FIORENTINO Vice-Présidente de la CFVU, et de M. Pascal NEIGE, Vice-Président de la CR.

Pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Président

Collège A (7) : M. Cédric DEMONCEAUX ; M. Daniele FAENZI (donne procuration à Mme LANQUETIN jusqu'à 15h30) ; Mme Karen FIORENTINO ; Mme Maryse GAIMARD (donne procuration à M. Luc IMHOFF) ; M. Luc IMHOFF ; M. Alain MARTIN ; Mme Emmanuelle VENNIN (donne procuration à Mme Karen FIORENTINO)

Collège B (5) : M. Éric BOURILLOT ; M. Olivier COUTURE ; Mme Carine MICHEL ; Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND ; Mme Sylvie SIRE (donne procuration à Mme Véronique LAHAIE)

Collège Personnel BIATSS (4) : Mme Pascale AUROUX ; Mme Véronique LAHAIE ; M. Xavier URBAIN ; M. Philippe VIGNERON

Collège des usagers (4) : Mme Emelyne DESTRAC ; M. Dorian BENETON ; Mme Emilie BERNARD ; Mme Claire PROVENIER

Personnalités extérieures (1) : Mme Christelle DUPONT (donne procuration à M. Cédric DEMONCEAUX)

Excusés M. Alain RAUWEL (Excusé, procuration non prise en compte)

Invités à titre permanent Mme Bénédicte MACE

Pour la Commission de la Recherche :

Etaient présents ou représentés :

Collège 1 - Professeurs et assimilés

1. Samir BAJRIC
2. Jean-François DECONINCK - Donne procuration à Nadine MILLOT
3. Philippe DESBRIERES
4. Corinne LELOUP
5. Alamin MANSOURI
6. Nadine MILLOT
7. Gwénael MASSUYEAU
8. Pascal NEIGE

Collège 2 - HDR

9. Isabelle MOINE DUPUIS – donne procuration à Olivier POLITANO
10. Mireille MONNIER
11. Olivier POLITANO
12. Sandrine ROUSSEAUX

Collège 3 - Autres Docteurs

13. Karen BRETIN MAFFIULETTI
14. Arianna ESPOSITO
15. Sandrine LANQUETIN

Collège 4 – Autres personnels enseignants chercheurs

16. Franck MOREL

Collège 5 - Ingénieurs et Techniciens

17. Yves BALLAY – Donne procuration à Marie-José PENOUILH
18. Marie-José PENOUILH

Collège 6 - Autres Personnels

19. Caroline GERIN

Doctorants

20. Charles BUGNOT
21. Quentin GENELOT

Personnalité invitée à titre consultatif :

Loic BRIAND INRAE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h00

1. Informations du Président

Disparitions

Le Président informe de la disparition de deux étudiants et d'un collègue de notre établissement. Il s'agit de M. Maxence Drault, étudiant en sciences et techniques, élu de la CFVU et Vice-Président d'une association de filière et d'une étudiante en M1 psychologie. Le collègue décédé est M. Hervé Liemans, il était à la retraite depuis 2016. C'était un ancien Directeur de l'UFR STAPS de 1983 à 1992, une personne très engagée aussi bien dans le tissu associatif que dans sa vie professionnelle. Une minute de silence est demandée par les amis de M. Drault, pour honorer sa mémoire, mais aussi celle des autres disparus. Le Président propose de respecter cette minute de silence en séance.

20 ans de la VAE

Les 20 ans de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ont été fêtés la semaine dernière. Tous les partenaires institutionnels étaient représentés : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur de la Recherche, le Recteur, les services de la Préfecture, le SEFCA. Des spécialistes en VAE ont décryptés les mécanismes de la VAE et son accompagnement. Des professionnels ont témoigné expliquant qu'il fallait être très motivé, car cela dure parfois 12 à 18 mois. Cela demande beaucoup de travail. Cette célébration a été très réussie.

Le plan de sobriété énergétique de l'uB

Il a été adopté par le comité technique et le CHSCT (*comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail*). M. Perrot le présentera en séance lors de la CFVU du 5 décembre 2022. (Mais il est présenté plus bas – point 4 page 5)

COMUE

Cela évolue assez rapidement. A plusieurs reprises, Le Président a adressé aux membres partenaires de la COMUE de l'UBFC, une proposition de convention avec la COMUE expérimentale. A ce jour, aucune réponse n'a été reçue. Ce vendredi 9 décembre, la Présidente de l'UFC, le Président de l'UBFC et le Président de l'uB seront reçus par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche, pour évoquer cette question.

Entre temps, Il ne faut pas que la question du lien entre l'EPE *Etablissement Public expérimental* et la COMUE expérimentale, empêche de construire l'EPE de la manière la plus sérieuse possible.

Aujourd'hui, il y a dix établissements intéressés par le projet d'EPE. Cela représente ensemble, un peu plus de 1 200 enseignants chercheurs. Il ne s'agit pas des chercheurs des ONR (organismes nationaux de recherche), ni du CNRS, ni de l'INRAE, ni de l'INSERM. Cela réunit un peu moins de 40 000 étudiants. Le budget cumulé représente 1 milliard 130 millions d'euros, dont 400 millions directement dédiés à la formation et à la recherche.

Des groupes de travail ont été créés, pour associer des représentants des différents établissements. Ces interlocuteurs seront susceptibles de représenter leur établissement.

Des réunions plénières sont prévues ouvertes à toutes personnes, au mois de janvier et mars, pour échanger avec les communautés respectives. Beaucoup de questions sont à poser.

Ces dix établissements se sont accordés pour travailler au projet, avec la volonté de porter une recherche de haut niveau avec des enjeux sociétaux majeurs. Une volonté de construire une politique de vie étudiante, une dynamique de vie de campus attractive et intégrative. Mais aussi, une volonté d'intensifier l'internationalisation du site en recherche comme en formation. Une volonté de développer un réseau international d'alumni, en s'appuyant à l'alliance Forthem. Il s'agit aussi d'accompagner le tissu socio-économique de Bourgogne Franche-Comté dans toutes ses transitions (par exemple développer l'entrepreneuriat étudiant).

Cette volonté de travailler ensemble à un projet ambitieux réunit des forces vives. L'objectif est véritablement de se développer au-delà du territoire qui est le nôtre, dans l'espace européen et à l'international.

La liste des dix établissements n'est pas définitive, ni fermée. Le Président est persuadé, que d'autres établissements seront intéressés par les propositions portées, pour faire émerger une vraie dynamique. Cette dynamique rend justice aux efforts des enseignants, des chercheurs, aux personnels BIATSS et aux étudiants de nos communautés.

Il ajoute que nous sommes véritablement sur un autre modèle institutionnel, l'objectif étant de porter les aspirations des uns et des autres, dans nos laboratoires, dans nos UFR, dans nos amphithéâtres et dans la vie étudiante de manière générale.

Trois nouveaux établissements ont manifesté leur intérêt : ce sont des écoles d'ingénieurs l'ESTP, CESI et l'ESEO. Ces trois nouveaux établissements ont vocation à travailler en bonne intelligence avec les écoles d'ingénieurs ESIREM et ISAT.

Le Président a rencontré les Représentants de ces trois écoles. L'idée qu'il porte est qu'au lieu de rentrer en concurrence, ces écoles devraient chercher des complémentarités entre elles. Cela créerait de la synergie, plutôt qu'un affaiblissement lié à une relation concurrentielle. Il leur a précisé qu'ils avaient des modèles économiques différents et qu'on rentrerait dans un principe de collaboration. Cela signifie que chacun doit prendre sa part d'efforts, il faudra participer. Le Président a fixé une limite. Par exemple avec

Sciences Po cela faisait 20 ans qu'ils utilisaient nos locaux sans payer de loyer. Lors du renouvellement de la convention un loyer a été déterminé. En effet, l'université a des charges de propriétaire. Il s'agit d'établir une relation équitable avec les partenaires publics ou privés. Le principe de collaboration reste le même, ce n'est pas au budget de l'établissement de financer des activités qui ne relèvent pas de son propre périmètre. Ensuite, il s'agira de négocier au plus juste. Le principe de collaboration est tracé et est admis par les partenaires.

Exemples de collaboration :

- . Un PIA intelligence et artificielle et santé a été noué entre l'UFR santé et l'école CESI.
- . L'Ecole Supérieure de Musique de BFC travaille avec le LEAD, dans les domaines de la musicothérapie.

Dans le cas d'une stratégie définie, l'objectif est de créer des synergies qui permettent de continuer à faire de la bonne formation et de la bonne recherche, de mieux former les étudiants. Le Président rappelle que c'est le tout début du projet, l'objectif est d'arriver à un projet présentable au Ministère dans une échéance de mars/avril. Il s'agit d'arriver à produire un projet qui pourrait être mis en œuvre, au moment du nouveau contrat de site avec l'Etat (fin 2023/début 2024). L'espoir est d'arriver à conventionner avec la COMUE expérimentale, pour continuer de coordonner les écoles doctorales, de coordonner la stratégie de la recherche à l'échelle du site BFC. Le Président espère qu'il y aura au moins une restitution écrite de la part des collègues de la COMUE, qui ne sont pas encore dans l'EPE.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022

Vote CAc	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 44	Suffrages exprimés : 44
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : __
	Abstention : __	Pour : 44

3. Additif à la campagne d'emplois 2023 personnels enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS

M. Tizio Vice-Président en charge des ressources humaines et de l'action sociale présente l'additif à la campagne d'emplois 2023.

Pour les personnels enseignants-chercheurs, enseignants

- . 1 poste de PRAG en économie-gestion, ce poste a été ajouté à la campagne de l'IUT du Creusot. Il a été libéré par mutation interne.
- . 1 poste de MCF en sciences et techniques dans les sections 28 et 30, il a été libéré par mutation interne.
- . 1 poste de MCF pour l'IUT de Dijon (site d'Auxerre) en section 60, il a été libéré suite à un recrutement infructueux (le candidat retenu ne s'est pas présenté).
- . 1 poste de MCF à l'ISAT en sections 61 et 63, il avait été publié sur un emploi vacant pour cause de détachement dans la campagne initiale. La composante a souhaité transformer ce poste d'ATER en poste de MCF.
- . 1 poste de professeur au CREDIMI en droit privé, section 01.

Le comité technique a été saisi de ces différentes modifications. Il s'est prononcé par : 5 voix pour et 4 abstentions.

Avis CAc	Favorable	
	Membres élus présents ou représentés : 44	Suffrages exprimés : 42
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : __
	Abstention : 2	Pour : 42

Pour les personnels BIATSS

Ajout à la campagne BIATSS d'un poste d'ingénieur de recherche en concours interne INSPE-CIPE, suite à un recrutement infructueux. Le comité technique a été saisi de ces différentes modifications. Il s'est prononcé par : 5 voix pour et 4 abstentions.

Avis CAc	Favorable	
	Membres élus présents ou représentés : 44	Suffrages exprimés : 42
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : __
	Abstention : 2	Pour : 42

4. Déclinaison du plan de sobriété énergétique au sein de l'Université de Bourgogne (document en annexe)

Monsieur Perrot, vice-président en charge des sites territoriaux et patrimoine, nous présente le plan de sobriété énergétique, via un Power Point, pour l'université de Bourgogne.

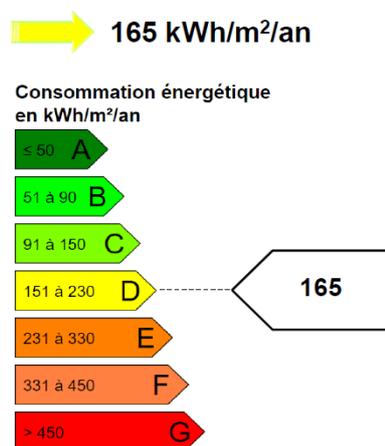
Contexte : Crise énergétique et climatique.

Face à l'ampleur de la crise énergétique et climatique le président de la république a annoncé le 14 Juillet 2022 la mise en place d'un plan de sobriété énergétique et le 24 Septembre 2022-une circulaire a été publiée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'objectif fixé par la circulaire est de réduire de 10% les consommations pour l'année 2024 par rapport aux indicateurs de l'année 2019.

L'objectif à atteindre pour l'uB, via la circulaire, en 2 années est une réduction de 5 000 MWH, donc avec une consommation idéale de 43 454 MWH en 2024 au lieu de 48 282 MWH en 2019.

Monsieur Perrot nous présente dans le diaporama, la consommation énergétique moyenne (chauffage et électricité) de la surface bâtie des 6 Campus de 312 000 m² est de 51 508 MWH. (*Annexe ci-dessous*)



Pour améliorer cet indice il faut passer par la rénovation énergétique.

En quelques chiffres, il présente l'impact de la crise énergétique pour l'université :

Hausse des prix de l'énergie

Pour l'électricité (marché uB établi en octobre 2022 pour 2023) :

- Evolution de 2021 à 2022 : + 44 %

- Evolution de 2022 à 2023 : + 210 %

Pour le gaz (marché Ugap 2020-2025) :

- Evolution de 2021 à 2022 : + 30 %
- Evolution de 2022 à 2023 : + 25 %

Facture énergétique de l'uB

Année	2021	2022	Estimation pour 2023
Chauffage + électricité	4,5 M€	7,5 M€	15 M€

Un groupe de travail composé de :

Linda GHARZOULI, responsable du Service Prévention – Sécurité et Qualité de Vie au Travail
 Amandine BORNECK, chargée de mission « Campus durable et citoyen »
 Daniel NIEDERLANDER, directeur du Pôle patrimoine
 Éric ORLUC, membre CHSCT

a eu pour objectif d'identifier des leviers d'actions et proposer des mesures et des cibles afin de répondre aux attentes de la circulaire.

Monsieur Perrot nous présente les 5 leviers d'actions. Ces leviers d'action seront réalisés en fonction du budget. Il précise également que le plan de sobriété n'est pas figé et qu'il y aura un suivi régulier.

- I. La formation et sensibilisation de tous les enjeux de transition écologique et de développement soutenable.

Ce levier a pour objectif de sensibiliser ses personnels et ses étudiants aux enjeux de la transition écologique. Pour la partie formation il est donc prévu de poursuivre le développement de formation spécialisé. Pour la sensibilisation il est prévu de mettre en place, d'ici 2025, « la rentrée climat » pour l'ensemble des étudiants en licence, poursuivre les actions menées lors des semaines européennes du développement durable, des réductions des déchets et de la mobilité. Mettre en place des conférences sur la thématique du développement soutenable. Et enfin, faire participer l'Université de Bourgogne à l'ANR « Ma terre en 180 minutes » afin de sensibiliser les équipes des laboratoires aux émissions de gaz à effet de serre.

II. Le parc immobilier

Monsieur Perrot énonce les domaines dans lequel il est possible d'agir :

La rénovation énergétique des bâtiments de l'uB :

40 M€ engagés par l'uB pour un vaste plan de rénovation énergétique des bâtiments :

- 20 M€ sur les fonds propres uB
- 15 M€ du Plan de relance de l'Etat « France Relance »
- 5 M€ du Plan d'Accélération de l'Investissement de la Région

Des rénovations énergétiques ont débuté en 2014. Une quinzaine d'opérations sont prévues avec l'achèvement de celles-ci pour fin d'année 2023.

L'objectif de ces travaux est de réaliser une économie de 7.7% d'énergie par rapport à la consommation de l'année 2019.

Monsieur Perrot précise que la rénovation énergétique est le point le plus important pour l'amélioration du confort dans les bâtiments et réduire nos consommations énergétiques.

Bilan énergétique :

Actuellement des relevés de consommation sont effectués une fois par an et par bâtiment. Toutes les données sont rentrées dans un tableau et dès qu'une surconsommation est observée elle est analysée par le titulaire des marchés d'exploitation et de maintenance en lien avec le pôle patrimoine et les données corrigées si nécessaire.

L'objectif proposé est d'établir un bilan énergétique par bâtiment de l'université afin d'élaborer un plan d'action ciblé. La réalisation de ces diagnostics énergétiques, est effectuée par un cabinet d'étude (énergéticien), l'étude est évaluée à 200 000 € pour les 6 Campus. L'idée est d'obtenir un document de référence sur les travaux à entreprendre et d'être plus réactif lors d'appel à projets dans le domaine de la rénovation énergétique ou d'un plan de relance.

Suivi des consommations :

A l'université de Bourgogne, on peut trouver deux types des compteurs. Un classique avec lequel les relevés visuels sont effectués et dans certains bâtiments des relevés connectés sont installés et les relevés de consommation se font en télé-relevés.

L'objectif est de mettre des compteurs connectés dans l'ensemble des bâtiments pour avoir la consommation en temps réel et par la suite sensibiliser les étudiants et les membres des personnels sur leurs consommations afin de faire des économies d'énergie.

Production Photovoltaïque :

Monsieur Perrot annonce la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments de l'université de Bourgogne ou de mise en place d'ombrières sur certains parkings à court terme. Une étude d'ERDF sur ce sujet est en cours.

Installations chauffage et climatisation :

En présentation quelques consignes pour la saison de chauffe 2022-2023 seront données :

- Une température de 19 degrés dans l'ensemble des locaux grâce à la Gestion Technique Centralisée par bâtiment. La température ressentie n'étant pas identique dans tous les bâtiments, l'université restera attentive à chaque situation.
- Abaissement d'au moins 2 degrés en cas d'inoccupation quotidienne nocturne.
- Abaissement à 16 degrés lors d'une fermeture jusqu'à deux jours.
- Abaissement à 12 degrés pour toute fermeture de plus de deux jours.
- Interdiction de l'utilisation de climatisations (hors « process » dans les laboratoires de recherche, Datacenter et locaux répartiteurs des réseaux informatiques).

Des optimisations d'utilisations des équipements de chauffage et de ventilation sont demandées aux utilisateurs :

- Réglages des têtes thermostatiques sur un maxi de 3.
- Réglages des Centrales de Traitement d'Air en mode normal (mélange d'air neuf et d'air recyclé et non en « tout air neuf » comme en période de consignes COVID19).
- Maintien en position basse des guillotines des sorbonnes et PSM afin de réduire au maximum les volumes d'air de compensation préchauffés.
- Interdiction de l'utilisation de radiateurs électriques individuels et de climatisations hors « process » dans les laboratoires de recherche, Datacenter et locaux répartiteurs des réseaux Informatiques.

Selon les disponibilités budgétaires :

- Le remplacement des centrales de traitement d'air historiques par des centrales de traitement d'air à récupération d'énergie à haut rendement va être poursuivi.
- Le raccordement des bâtiments sur les réseaux de chaleur urbains va être poursuivi.
- La récupération d'énergie du Datacenter va être optimisée, il couvre environ 5% de nos besoins en chauffage sur le campus. Il est prévu via des installations d'améliorer cette récupération d'énergie.

Installation d'eau chaude sanitaire :

Le plan de sobriété énergétique prévoit une suppression de l'eau chaude sur les laves mains, pour éviter l'eau stagnante dans les tuyaux inutilisés et ainsi éviter le développement des bactéries (ex : légionellose).

Eclairage locaux et installations électriques :

Pour l'année 2023, est prévu le remplacement des luminaires de circulations, sanitaires ainsi que les salles de sport par des solutions LED avec des détecteurs de présence. Également le remplacement des transformateurs électriques historiques par des transformateurs à faible perte.

Une campagne sur les éco-gestes va être lancée concernant l'utilisation des luminaires et des écrans d'informations.

Outils Informatiques :

Par le plan de sobriété énergétique est prévu plusieurs actions :

- Regroupement des différents serveurs de l'université au Datacenter pour limiter les recours à la climatisation dans des salles machine.
- Poursuivre la suppression des imprimantes individuelles (sauf en cas de besoin pour des documents confidentiels) et installer des copieurs départementaux sur réseaux par zones.
- Programmer une extinction automatique des matériels sans passer sur toutes les machines.
- Poursuivre l'installation des outils de webconférence pour limiter les déplacements.
- Préparer une campagne « éco-gestes » pour inviter les personnels à éteindre tous leurs équipements de bureaux (éclairage, écrans de veille, scanners, photocopieurs, imprimantes et ordinateurs, etc.) quand ceux-ci ne sont plus utilisés.

III. Mobilité des agents et des Etudiants :

Monsieur Perrot présente à la suite des leviers d'amélioration les mobilités des agents et des étudiants.

L'objectif de la circulaire est une réduction de 20% les déplacements professionnels pouvant être aisément remplacés par de la Visio conférence.

- Les trajets de moins de 4h devront se faire par train au lieu de l'avion.
- Les trajets de plus de 300 km devront se faire par train au lieu de la voiture.
- Quand cela est possible, les déplacements en transport en commun ou en vélo dans le site de la résidence administrative seront encouragés/favorisés.
- Pour les trajets domicile-travail, un rappel des différentes possibilités offertes sera effectué (Remboursement transport, forfait mobilité durable, groupe covoiturage).
- Une demande sera de nouveau formulée pour le site de Dijon auprès de Divia pour l'installation de stations Divia vélo.
- Remplacement de la flotte de véhicules par des véhicules à faibles émissions.
- Poursuite de l'installation ou restauration d'arceaux à vélo.
- Poursuite de l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques, il y a actuellement 3 doubles bornes de recharge sur Montmuzard.

IV. Stratégie d'achats :

Le groupe de travail propose de mettre en place les dispositifs suivants :

- Des critères environnementaux seront systématiquement spécifiés dans les marchés publics avec un poids minimal de 15% de la notation des offres.
- Le choix des « food trucks » autorisés à s'installer sur les campus portera sur l'approvisionnement en circuit court et sur les actions environnementales proposées par les prestataires.
- L'approvisionnement du service de restauration des INSPE sera fait en circuit court si cela est possible.

V. Empreinte carbone liée aux activités de la recherche et aux équipements de formation :

En dernier levier d'action Monsieur Perrot présente l'empreinte carbone liée aux activités de la recherche et aux équipements de formation.

Pour limiter cette empreinte, il préconise :

- Déploiement de l'outil labo GES 1.5 d'abord à l'échelle des laboratoires puis de l'ensemble de l'université afin d'identifier les postes à fortes émissions et de définir une stratégie de réduction d'émission de GES.
- Dans les laboratoires de recherche, une analyse exhaustive sera réalisée afin de déterminer les pistes d'économies réalisables sans frein pour la recherche.
- Un inventaire centralisé par bâtiment/périmètre des équipements électriquement sensibles sera établi.
- Un canal de communication prioritaire sera mis en place de manière à garantir une transmission optimale des annonces de délestages susceptibles d'être adressées à l'établissement par ERDF.

VI. Elaboration et suivi du plan de sobriété énergétique :

Elaboration du plan :

Ce plan est présenté en CT, en CHSCT, en CAC, en CA et en commission patrimoine.

Suivi du plan :

- La commission patrimoine et les associations étudiantes seront sollicitées pour cibler des mesures concrètes afin de réduire les consommations d'énergies compatibles avec le fonctionnement de l'établissement.
- Une boîte à idée sera mise en ligne pour les personnels et les étudiants dans un objectif d'amélioration et de pérennisation de la réduction de la consommation énergétique.
- La commission empreinte environnementale sera chargée du suivi du plan de sobriété énergétique de l'université de Bourgogne.
- Une présentation annuelle des actions menées, des résultats obtenus et des actions envisagées sera également réalisée devant les instances de l'établissement pour, le cas échéant, apporter des améliorations au plan d'action.

Communication sur le plan de sobriété énergétique :

- Afin de sensibiliser tous les usagers des campus, les projets seront présentés sur les sites internet et intranet, uB-Link et la newsletter des personnels.
- Nos partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux seront également informés de la mise en place de ces actions soit via des communiqués de presse soit via des informations spécifiques en fonction des besoins.

VII. Questions :

Loïc BRIAND : S'agissant du plan de délestage, quand est ce que le programme va se faire ?

Monsieur le Président répond que le programme a déjà été transmis à la préfecture. Il a bien été précisé que dans les lieux où il y avait un besoin important (froid, congélation) aucun délestage n'est possible. Le Président précise que s'il y avait un délestage le délai de prévenance est de 48 h avant.

Nadine MILLOT : Se questionne sur la mise en danger des appareillages lors de délestage.

Monsieur le Président répond que le campus Montmuzard n'est pas touché par les coupures de courant en raison d'un délestage.

Véronique LAHAY : Souhaite connaître la date pour les travaux au sein de l'IUT.

Monsieur Perrot répond qu'il n'a pas de date précise pour ces travaux car c'est une opération qui faisait partie du PAIR, Plan d'Accélération Investissement Régional avec un financement région et université de Bourgogne (50%).

Avec l'inflation, les opérations prévues sont au-dessus des moyens financiers. Une demande de prolongation à la région est prévue pour pouvoir les réaliser plus tard.

Avis CAc	Pas de vote
---------------------	--------------------

Fin séance : 15h15



Projet : Plan de sobriété énergétique uB 2022-2024

I. La formation et la sensibilisation de tous aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable

L'objectif de l'université de Bourgogne est de former ses personnels et ses étudiants aux enjeux de la transition écologique. Dans ce cadre, il est ainsi prévu :

- La poursuite du développement de formations spécialisées tel le Master « Changement Climatique, Adaptation, Territoires » qui a ouvert en septembre 2022 en complément des autres formations tels les Masters « Matériaux et éco-conception », « Transport et mobilité », « Dynamique et conservation de la biodiversité » notamment.
⇒ Indicateur : nombre de formations
- La mise en place d'ici 2025 de la « Rentrée climat », qui se base sur l'animation *La Fresque du Climat*, pour tous les étudiants de Licence. Cette action a d'ores et déjà été initiée pour l'année universitaire 2022-2023 durant laquelle des personnels enseignants/enseignants chercheurs et BIATSS volontaires seront formés à l'animation de *La Fresque du climat* pour l'animation de cette action auprès de certaines filières (environ 700 étudiants auront pu suivre l'animation).

- ⇒ Indicateur : nombre étudiants ayant suivi une fresques et nombre de formations
- ⇒ Cible : 100% des étudiants Licence en 2025
- La poursuite des actions de sensibilisation auprès des étudiants et des personnels lors des semaines européennes du développement durable, de réduction des déchets, des semaines de la mobilité : « gratifieria », « repair café », atelier de réparation de vélo, atelier de fabrication de produits ménagers, expositions sur les effets du changement climatiques par exemple.
 - ⇒ Indicateur : présentations des actions mises en place
 - ⇒ Cible : 300 étudiants participants aux actions
- La mise en place de conférences sur la thématique du développement soutenable chaque année (programme 2023 à définir) : conférence sur l'éco-anxiété le 12 octobre 2022, participation à la fête des sciences de Dijon, conférences et ateliers menés par l'experimentalium.
 - ⇒ Indicateur : nombre et liste de conférence à mettre en place au cours des prochaines années
- La participation de l'uB à l'ANR « Ma terre en 180 min », déposée en 2022, afin de sensibiliser les équipes des laboratoires aux émissions de GES dans le cadre du fonctionnement des laboratoires.

II. Les leviers d'actions en vue de l'atteinte de l'objectif de réduction de la consommation énergétique

Données uB 2011-2021 :

Gestion de l'énergie											
Chauffage (en mWh PCI)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation totale (uB)	31590	35884	42826	29371	35591	34622	31436	28548	28054	25657	34546
TOTAL chauffage uB/utilisateurs uB (en MWh/utilisateurs uB)	1,08	1,24	1,45	0,98	1,16	1,07	0,97	0,85	0,76	0,68	0,93
Électricité (en mWh Elect.)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation totale (uB)	15883	17126	18670	17505	18111	18940	19306	19888	20228	17699	18956
TOTAL électricité uB/utilisateurs uB (en MWh/utilisateurs uB)	0,54	0,59	0,63	0,58	0,59	0,59	0,59	0,59	0,55	0,47	0,51
Équivalence électricité	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre équivalent maison 100m ² sans chauffage électrique	8 359	9 014	9 826	9 213	9 532	9 968	10 161	10 467	10 646	9 315	9 977

Total énergie (en mWh)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL énergie uB/utilisateurs uB (en MWh/utilisateurs uB)	1,63	1,83	2,08	1,56	1,75	1,66	1,56	1,44	1,31	1,15	1,44

⇒ Consommation chauffage 2019 : 28054 mWh PCI. Objectif à atteindre en 2024 : 25249

⇒ Consommation électrique 2019 : 20228 mWh Elec. Objectif à atteindre en 2024 : 18205

A. Gestion du parc immobilier

1. Avancement des travaux du Plan de Relance France Relance, du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) et du Plan de résilience

L'uB a engagé un vaste plan de rénovation énergétique de ses bâtiments (40 M€), qui a débuté dès 2014. Grâce à ces travaux, dont la fin est programmée majoritairement en fin d'année 2023, nous pouvons espérer une économie d'énergie de 7,7% par rapport à la consommation de 2019.

⇒ Indicateurs :

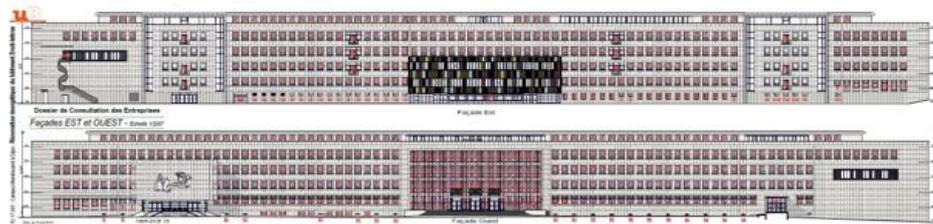
- Montants financiers investis
- Evolution de la consommation énergétique

⇒ Cible : 7.7% de consommation énergétique

Ces travaux, en cours, sont actuellement à différents degrés d'avancement :

- Rénovation énergétique du bâtiment Droit-Lettres – PdR FR > économie d'énergies estimée à 1150 MWh : avancement à 50 %

(6,4 M€ + 0,5 M€ uB pour 19209 M²) : démarrage du chantier en septembre 2021
– travaux programmés de 2021 à 2023 – architecte agence TABULARASA



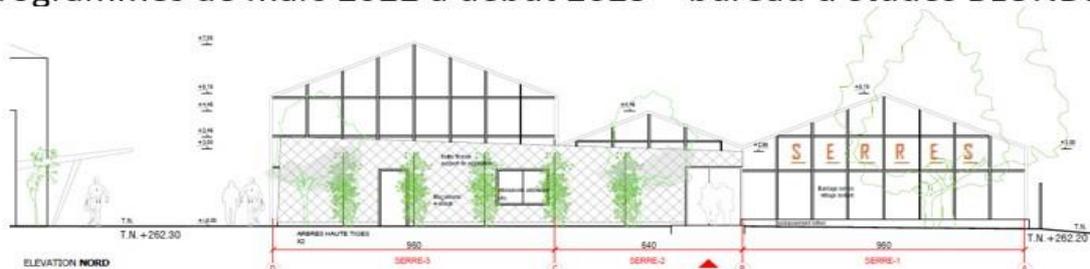
Remplacement de l'ensemble des menuiseries métalliques anciennes du bâtiment (environ 2750 m²), renforcement de l'isolation des murs de façades (environ 1100 m²) et des toitures (environ 3400 m²), remplacement des luminaires des circulations et sanitaires par des solutions LED avec gestion des allumages (environ 1700 luminaires), rénovation des systèmes de ventilation d'amphithéâtres (Proudhon et salles 400) et modernisation du poste électrique haute tension et de la distribution électrique pour un passage complet à la tension de 410 V triphasé + réalisation de l'Ad'AP

Cette opération est une opération du CPER 2015-2020 dont le financement a été complété par le plan France relance

- Rénovation énergétique des ailes G et H du bâtiment Sciences Mirande pour l'ESIREM
- PAIR > économie d'énergies estimée à 190 MWh : avancement à 80 %

- Rénovation énergétique des serres - PAIR > économie d'énergies estimée à 250 MWh :
Avancement à 30 %

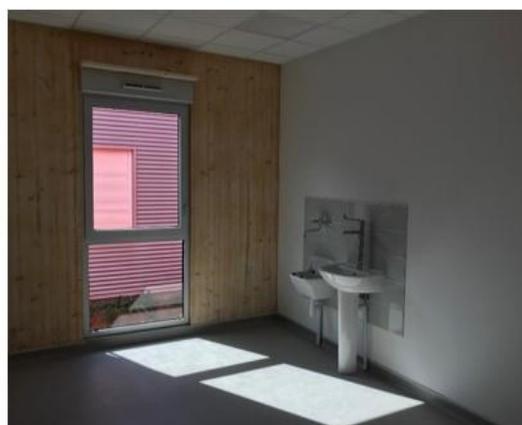
(1 M€ + 0,4 M€ uB pour 358 m²) : démarrage du chantier en avril 2022 – travaux programmés de mars 2022 à début 2023 – bureau d'études BLONDEAU Ingénierie



Reconstruction de 358 m² de serres de plus grande hauteur avec systèmes automatisés d'arrosage, de fertilisation, de rafraîchissement, de ventilation et récupération d'eau de pluie

- Rénovation énergétique du Service de santé universitaire – PAIR > économie d'énergies estimée à 20 MWh : avancement à 80 %

(1,6 M€ pour 396 m²) : démarrage du chantier en juin 2021 – travaux prévus achevés en janvier 2023 – agence d'architecture BAU



Construction de 396 m² de bureaux et salles de consultation médicale pour le service de santé universitaire, la médecine du travail et le service hygiène, sécurité et QVT + rénovation énergétique et fonctionnelle de 600 m² dans l'existant + rénovation du câblage VDI + réalisation de l'Ad'AP

- Rénovation énergétique du Learning centre - phase 2 – PdR FR > économie d'énergies estimée à 378 MWh : avancement à 30 %

(2 M€ + 1,3 M€ uB pour 1500 m²) : démarrage du chantier en mars 2022 avec fin prévue au printemps 2023 – architecte agence SOGNO



Achèvement du remplacement de l'ensemble des murs rideaux anciens du bâtiment (environ 1100 m²), renforcement de l'isolation des murs de façades (environ 500 m²) et des toitures (environ 630 m²), remplacement des luminaires par des solutions LED avec gestion des allumages, installation d'une seconde centrale de traitement d'air pour la ventilation et aménagement des locaux pour les nouveaux besoins + réalisation de l'Ad'AP

Cette opération fait suite et fin de l'opération du CPER 2015-2020 grâce au financement du plan France relance

- Rénovation énergétique de la Halle d'athlétisme et du Gymnase Sablé – PAIR > économie d'énergies estimée à 294 MWh : en études

(3,63 M€ pour 4804 M²) : appel d'offres en cours – programmation à établir - agence d'architecture Nicolas GUILLOT



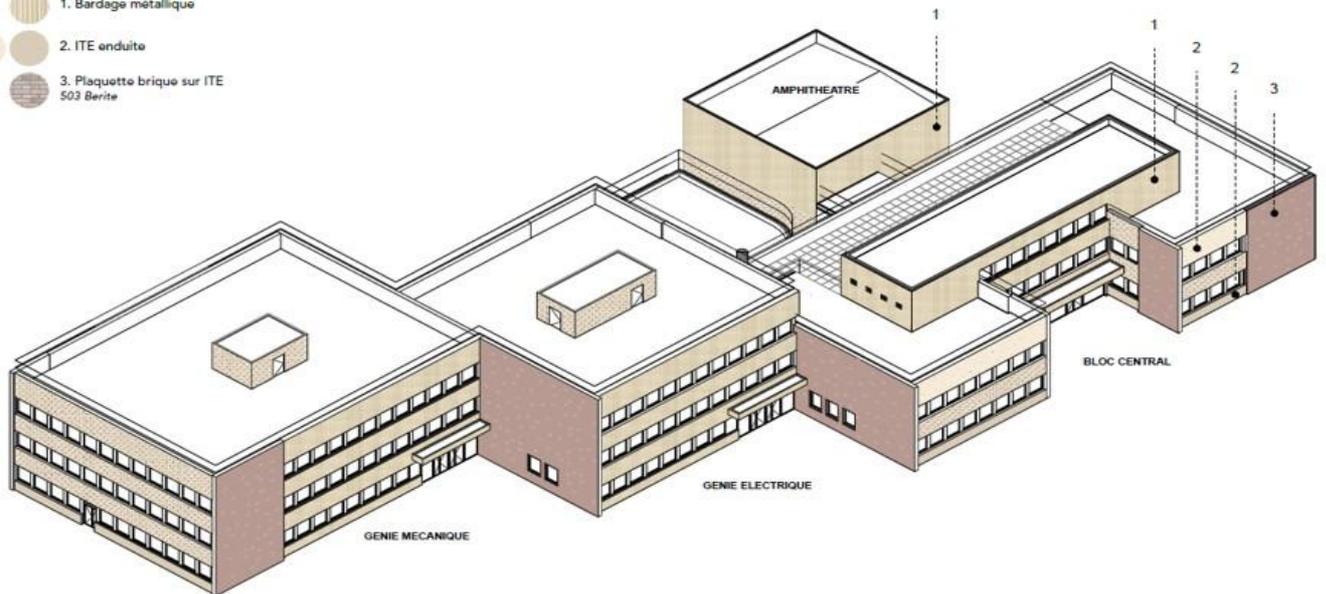
Remplacement de l'ensemble des menuiseries métalliques anciennes (environ 1000 m²), renforcement de l'isolation des murs de façades (environ 2370 m²) et des toitures (environ 2670 m²) et mise en place de 2 centrales de traitement d'air + réalisation de l'Ad'AP

- Rénovation énergétique du bâtiment initial de l'IUT du Creusot – PdR FR > économie d'énergies estimée à 684 MWh : avancement à 40 %

(4 M€ + 2,7 M€ uB pour 8172 M²) : démarrage du chantier en février 2022 avec fin prévue en fin d'année 2023 - agence d'architecture cabinet AMD



-  1. Bardage métallique
-  2. ITE enduite
-  3. Plaque de brique sur ITE 503 Berite



- Rénovation énergétique du bâtiment MP de l'IUT du Creusot – PAIR > économie d'énergies estimée à 165 MWh : en études

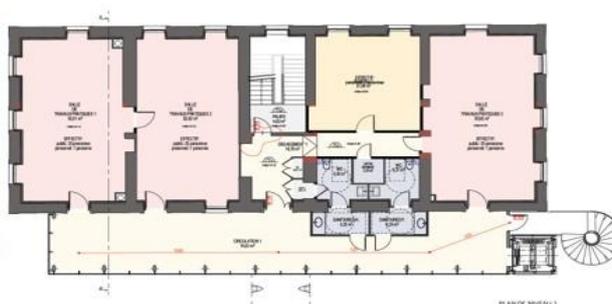
(1,4 M€ + 0,9 M€ uB pour 2410 M²) : appel d'offres en cours - démarrage du chantier en 2023 - agence d'architecture ARC-PHI



Remplacement de la grande façade vitrée inclinée et d'autres menuiseries métalliques, renforcement de l'isolation des murs de façades, des toitures et des sous-faces de dalles basses du rez de chaussée

- Rénovation énergétique du bâtiment C à l'ISAT de Nevers – PdR FR > économie d'énergies estimée à 60 MWh : avancement à 30 %

(1,8 M€ + 0,9 M€ pour 1146 m²) : démarrage du chantier en février 2022 avec fin prévue mi 2023 – architecte cabinet BENTEJAC



Restructuration du bâtiment (776 m²), construction de circulations horizontales et verticales (escaliers et ascenseur) vitrés en façade sud (370 m²) et rénovation des installations techniques : remplacement de l'ensemble des menuiseries bois anciennes, isolation des murs de façades et de la toiture, remplacement des luminaires par des solutions LED avec gestion des allumages, installation d'un ascenseur et d'un système de ventilation des salles, restructuration du rez de chaussée et du 1^{er} étage, aménagement du logement en salles d'enseignement et des combles en bureaux et locaux techniques et création de circulations horizontales et verticales par un ajout de m² habillés d'un mur rideau vitré en façade coté cours + réalisation de l'Ad'AP

- Rénovation énergétique des éclairages de différents bâtiments – PAIR (0,76 M€) > économie d'énergies estimée à 204 MWh : pose en remplacement de près de 5 000 appareils LED > études en cours - avancement à 10 %



- Rénovation énergétique de l'éclairage extérieur du campus universitaire de Dijon – PAIR (0,56 M€) > économie d'énergies estimée à 102 MWh : pose en remplacement de 535 appareils LED > achevé



- Raccordement sur RCU de l'animalerie centrale et de Centre des sciences du goût via Médecine-Pharmacie B1 et le CHU – PdR FR (86 K€) > réduction des émissions de CO² : achevé



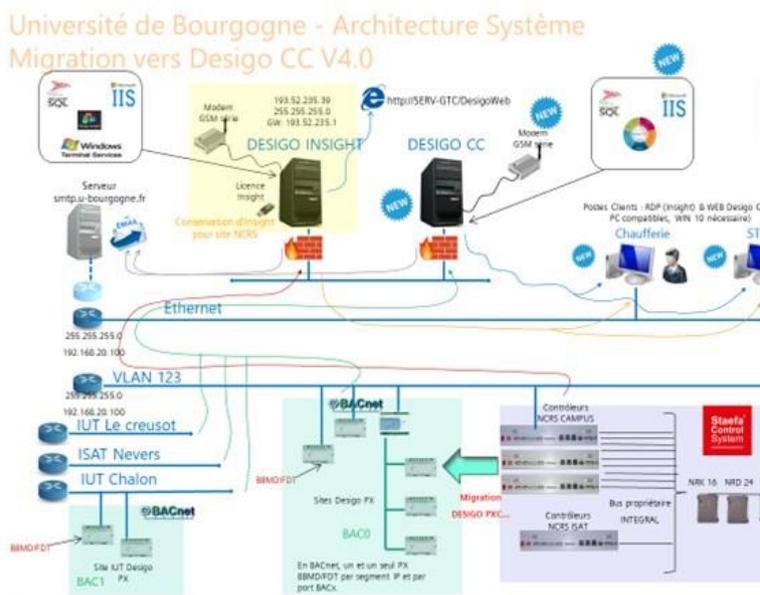
- Remplacement des fenêtres du bâtiment UFR STAPS 76 – PAIR (0,45 M€) > économie d'énergies estimée à 90 MWh : remplacement de 120 fenêtres > en études



- Remplacement des fenêtres du bâtiment bloc central de l'IUT de Dijon – PAIR (0,47 M€) > économie d'énergies estimée à 100 MWh : remplacement de 232 fenêtres > en études



- Rénovation de la GTC de l'IUT de Chalon sur Saône – Plan de résilience 2 (70 k€) > économie d'énergies estimée à 191 MWh : en cours



2. Bilan énergétique par bâtiment

Un tableau des consommations par bâtiment est établi tous les ans.

Sur le périmètre du campus de Dijon, le titulaire du marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage est engagé sur les consommations pour des températures et des régimes contractuels. Toute dérive est analysée et des corrections sont apportées.

Des diagnostics techniques énergétiques devront être établis par bâtiment afin d'établir un plan d'actions chiffré.

⇒ Indicateurs :

- Nombre de diagnostics réalisés
- Listes d'actions avec performances demandées
- Montants investis estimé (200 000€)

3. Suivi des consommations

Le suivi des consommations s'effectue majoritairement par des relevés manuels pour les compteurs non raccordés et par des télé-relevés à partir de la supervision des installations (GTC).

Actuellement pour 67 bâtiments, environ 45 compteurs sont en place pour le chauffage, 50 pour l'électricité et 50 pour l'eau froide.

Un plan de comptage par télé-relevés à partir de la GTC est à l'étude pour un déploiement progressif dans les années à venir.

⇒ Indicateurs :

- Montants des investissements estimés
- Nombre de compteurs raccordés

⇒ Cibles :

- 30 compteurs raccordés

4. *Production photovoltaïque*

Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments affectés à l'uB est programmé à moyenne échéance, dès 2023.

⇒ Indicateurs :

- Liste des programmes d'actions
- Nombre de m² posés

5. *Installations de chauffage et climatisation*

La maintenance des installations de chauffage et climatisation des bâtiments est réalisée par les titulaires des marchés de maintenance des différents sites de l'établissement.

Les consignes techniques suivantes sont données depuis plusieurs années aux titulaires des marchés sur le campus Montmuzard et seront données également sur les sites territoriaux pour la saison de chauffe 2022-2023 :

- Une température de 19 degrés sera maintenue dans l'ensemble des locaux grâce à la Gestion Technique Centralisée par bâtiment. La température ressentie n'étant pas identique dans tous les bâtiments, l'université restera attentive à chaque situation
- Abaissement d'au moins 2 degrés en cas d'inoccupation quotidienne nocturne
- Abaissement à 16 degrés lors d'une fermeture jusqu'à deux jours
- Abaissement à 12 degrés pour toute fermeture de plus de deux jours pour éviter des problèmes de condensation dans les bâtiments.
- Interdiction de l'utilisation de climatisations (hors « process » dans les laboratoires de recherche, Datacenter et locaux répartiteurs des réseaux informatiques) ⇒ Indicateur : nombre de m² et de bâtiments avec consignes abaissement de température

⇒ Cible : 75% des m² concernés

Des optimisations d'utilisations des équipements de chauffage et ventilation sont envisagées :

- Réglage des têtes thermostatiques sur un maxi de 3 (à charge des utilisateurs)
 - ⇒ Cible : 100% des personnels sensibilisés
- Réglages des centrales de traitement d'air en mode normal (mélange d'air neuf et d'air recyclé) (et non en « tout air neuf » comme en période de consignes COVID19)
 - ⇒ Cible : 100% des installations
- Maintien en position basse des guillotines des sorbonnes et PSM (» 1/3 de la consommation électrique des bâtiments concernés) afin de réduire au maximum les volumes d'air de compensation préchauffés (à la charge des utilisateurs). Une note sera proposée aux assistants de prévention concernant le fonctionnement énergétique des sorbonnes (dont les bonnes pratiques énergétiques se confondent avec les règles de sécurité) ; possibilité d'éteindre les sorbonnes lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
 - ⇒ Indicateur : nombre de personnes sensibilisées (étudiants et personnels)
 - ⇒ Cible : 100% des directeurs de laboratoires, responsables d'enseignements et assistants de prévention des bâtiments concernés

Une note (DGS et Président) sur les équipements énergivores rappellera l'interdiction (art. CH44 de l'arrêté du 25 juin 1980) de l'utilisation de radiateurs électriques individuels et de climatisations (hors « process » dans les laboratoires de recherche, datacenter et locaux répartiteurs des réseaux informatiques).

Le remplacement des centrales de traitement d'air historiques par des centrales de traitement d'air à récupération d'énergie à haut rendement doit être poursuivi selon disponibilité budgétaire annuelle.

⇒ Indicateurs :

- Nombre de centrales de traitement d'air remplacées
- Gain énergétique escompté

Le raccordement des bâtiments sur les réseaux de chaleur urbains doit être poursuivi selon disponibilité budgétaire annuelle (raccordement des sites auxerrois en 2023).

⇒ Indicateur : nombre de bâtiments raccordé (gain Co2 uniquement)

La récupération d'énergie du Datacenter doit être optimisée par un abaissement de la température de retour sur le réseau urbain du campus Montmuzard.

⇒ Indicateur : bilan qualitatif

6. *Installations d'eau chaude sanitaire*

La suppression de l'eau chaude sur les lave-mains est envisagée.

⇒ Indicateur : bilan des actions réalisées

Des études seront nécessaires pour identifier les travaux à entreprendre sur les bouclages d'eau chaude sanitaires des grands bâtiments.

7. Eclairage des locaux (« 52 000 luminaires) et des sites et installations électriques

- Le remplacement des luminaires des circulations, des sanitaires et des salles de sport, par des luminaires équipés de LED sur détection de présence doit être poursuivi selon disponibilité budgétaire annuelle.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Le remplacement des luminaires des autres locaux par des luminaires équipés de LED doit être envisagé lors de travaux de rénovation.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- L'éclairage extérieur sur le campus Montmuzard a déjà fait l'objet d'une rénovation énergétique avec remplacement des luminaires par des luminaires équipés de LED. Pour les autres sites territoriaux, des travaux similaires sont programmés dans le cadre du projet d'aménagement extérieur des sites territoriaux.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
 - ⇒ Cible : 5 000 éclairages remplacés par des luminaires LED
- Le remplacement des transformateurs électriques historiques par des transformateurs à faible perte doit être poursuivi selon disponibilité budgétaire annuel.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
 - ⇒ Cible : 6 transformateurs remplacés
- Une campagne sur les écogestes doit être lancée concernant l'utilisation des luminaires et des écrans d'informations.
 - ⇒ Indicateur : présentation de la campagne
 - ⇒ Cible : 100% des personnels informés
- Programmation de l'extinction des écrans d'information les soirs et jours de fermeture à inscrire dans la note du DGS sur l'utilisation des équipements énergivores hors recherche.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel et un recensement

8. Outils informatiques

- Intégrer un objectif de performance énergétique pour tous les outils informatiques achetés.
 - ⇒ Indicateur : présentation dans les marchés
 - ⇒ Cible : 100% des marchés outils informatiques avec objectif de performance énergétique
- Regrouper les différents serveurs de l'université au Datacenter pour limiter les recours à la climatisation dans des salles machine hors Datacenter.

- ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Poursuivre la suppression des imprimantes individuelles (sauf en cas de besoin pour documents confidentiels) et installer des copieurs départementaux sur réseaux par zones.
 - ⇒ Indicateurs :
 - Bilan quantitatif annuel de mise au rebus
 - Comptabilisation du nombre d'imprimantes
- Poursuivre l'installation de clients légers plus économes en énergie et en matières premières. Cela permettra également de programmer une extinction automatique des matériels sans passer sur toutes les machines.
 - ⇒ Indicateurs ;
 - Nombre de clients légers installés
 - Bilan quantitatif annuel de programmation
- Poursuivre l'installation des outils de webconférence pour limiter les déplacements.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Inscrire dans le marché des copieurs l'obligation de programmation de l'extinction automatique à une heure précise.
 - ⇒ Indicateur : présentation du marché
- Programmation de l'extinction des ordinateurs des salles de travaux pratiques les soirs (à la charge des informaticiens).
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Préparer une campagne « écogestes » pour inviter les personnels à éteindre tous leurs équipements de bureaux (éclairage, écrans de veille, scanners, photocopieurs, imprimantes et ordinateurs, etc.) quand ceux-ci ne sont plus utilisés. Indicateur : présentation de la campagne

B. Mobilité des agents et des étudiants

La mobilité des agents et des étudiants doit être envisagée pour réduire la consommation d'énergie, notamment par :

- Une note du DGS rappellera les objectifs de réduction de 20% des déplacements professionnels (type colloque, séminaire ou suivi de stage ou d'alternance) pouvant être remplacés par de la visio-conférence. Les trajets de moins de 4h devront se faire par train au lieu de l'avion et par train au lieu de la voiture pour les trajets de plus de 300km et en transport en commun et en vélo dans le site de la résidence administrative si présents, sauf situation spécifique qui devra alors être justifiée. Pour les trajets domicile travail un rappel sera réalisé sur les différentes possibilités offertes : remboursement transport, FMD, groupe covoiturage (notamment campus Dijon sur Divia pousse en cours de développement). ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel

- Une demande sera de nouveau formulée pour le site de Dijon auprès de Divia pour l'installation de stations Diviavélo
- La poursuite du remplacement de la flotte de véhicules par des véhicules à faible émissions. Des réflexions sont en cours sur la mutualisation du parc automobile.
⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Poursuite de l'installation d'arceaux à vélo ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Poursuite de l'installation des bornes de rechargement pour véhicules électriques
Indicateur : bilan quantitatif annuel

C. Stratégie d'achats

- Des critères environnementaux seront systématiquement spécifiés dans les marchés publics avec un poids minimal de 15% de la notation des offres ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Le choix des « food trucks » autorisés à s'installer sur les campus porte sur l'approvisionnement en circuit court et sur les actions environnementales mises en place par les prestataires (recyclage des huiles de cuisson, utilisations de contenants réutilisables ou recyclables...) ⇒ Indicateur : bilan qualitatif
- L'approvisionnement du service de restauration de l'INSPE de Dijon sera fait à chaque fois que possible en circuits courts /locaux ⇒ Indicateur : bilan qualitatif

D. Leviers d'actions en matière d'empreinte carbone liée aux activités de la recherche ou aux équipements de formation

- Déploiement de l'outil labo GES 1.5 afin de réaliser un bilan carbone complet de l'ensemble des activités de l'uB, comprenant les activités de recherche. Cet outil a été développé par le collectif Labo 1.5 fondé par des chercheurs de l'INRAE et du CNRS et est dédié au calcul de l'empreinte carbone et à la construction du bilan de gaz à effet de serre des laboratoires de recherche. Il inclut également les émissions liées aux trajets domiciletravail. L'objectif est ici de déployer cet outil d'abord à l'échelle des laboratoires puis de l'ensemble de l'université afin d'identifier les postes à fortes émissions et de définir une stratégie de réduction d'émission de GES.
⇒ Indicateur : bilan qualitatif
- Dans les laboratoires de recherche, une analyse exhaustive sera réalisée afin de déterminer les pistes d'économies réalisables sans frein pour la recherche. Dans cet objectif, une circulaire sera transmise aux directeurs de composantes et de laboratoires leur demandant d'identifier et de classer les équipements les plus énergivores et de proposer des mesures d'économie d'énergie réalisables.
⇒ Indicateur : bilan qualitatif

- Un inventaire centralisé par bâtiment/périmètre des équipements électriquement sensibles (devant faire l'objet d'une procédure d'arrêt spécifique et/ou d'un calendrier d'arrêt incompressible) sera établi. Un canal de communication prioritaire relatif aux opérations de délestage électrique sera mis en place de manière à garantir une transmission diligente, fiable, uniforme et exhaustive des annonces de délestages susceptibles d'être adressées à l'établissement par ERDF.

E. Elaboration et suivi des plans de sobriété des établissements.

Le programme d'actions a été présenté aux différentes parties prenantes, pour que chacune puisse être force de proposition. Il est notamment prévu une présentation :

- En CT le 29 novembre 2022
- En CHSCT le 30 novembre 2022
- En CAC le 5 décembre 2022
- En CA du 12 décembre 2022

Au sein de l'université de Bourgogne la commission patrimoine ou les associations étudiantes par exemple seront sollicitées pour cibler des mesures concrètes pour réduire les consommations d'énergies compatibles avec le fonctionnement de l'établissement.

Dans un objectif d'amélioration et de pérennisation de la réduction de la consommation énergétique, les propositions des personnels et des étudiants des campus en la matière seront recueillies par l'intermédiaire d'une boîte à idées en ligne, permanente. Afin de sensibiliser tous les usagers des campus, les projets devront être présentés sur les sites internet et intranet, uB-Link et la newsletter des personnels.

Par ailleurs, la commission empreinte environnementale qui compte plusieurs sous-groupes de travail comme, notamment, ceux touchant à la biodiversité, à la gestion des déchets, à l'empreinte carbone ou à la communication sera chargée du suivi pluriannuel du plan de sobriété énergétique de l'université de Bourgogne. Une présentation annuelle des actions menées, des résultats obtenus et des actions envisagées sera également réalisée devant les instances de l'établissement – CSA, CAC, CA en particulier – pour, le cas échéant, apporter des améliorations au plan d'action.

Les partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux devront également être informés de la mise en place de ces actions soit via des communiqués de presse soit via des informations spécifiques en fonction des besoins.